

ARTICLE III.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE depuis le mois dernier.

L. S. A. M. accompagnée du Duc de Bourbon, du Maréchal de Villeroi, & du Duc d'Harcourt Capitaine des Gardes du Corps, alla le 2. Decembre au Palais Royal, où Elle felicita Madame, Mr. le Duc d'Orleans, Madame la Duchesse d'Orleans, & Mademoiselle, sur le futur Mariage de cette dernière Princesse avec le Prince Hereditaire de Modene, & le 3. premier jour de l'Avent Elle entendit dans la Chapelle du Palais des Thuilleries, le Sermon prêché par l'Abbé de Barcos Grand Vicaire de l'Archevêque de Lyon. Suivant les Lettres du 8. il n'étoit permis à personne de voir manger ce jeune Prince en public, sans une permission expresse du Duc de Bourbon, ou du Maréchal de Villeroi, à cause de la petite verole qui continuë de regner à Paris. Le 10. l'Archevêque de Rouën prêta serment de fidélité entre les mains du Roi, & le 14. après midi S. M. alla avec une partie de sa Cour se promener au Château de la Muette. Le 25. jour de Noël ce Prince se confessa à l'Abbé Fleuri, & assista avec beaucoup d'édification à toutes les dévotions qui se pratiquent à l'occasion de cette Fête; & le premier jour de l'An S. M. reçut les complimens de tous les Princes & Princeses du sang; des Ministres étrangers, du Magistrat de la Ville de Paris, & des Compagnies